

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GARGAS (M57)
Commune

Numéro SIRET : 21840047100015
Poste comptable : SGC DE PERTUIS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 084-218400471-20260421-2026042150-DE

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	50
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	55

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	62
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	64
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	67
B3.2 - Etalement des provisions	69
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	75
B9 - Etat du personnel	77
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	81
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	86
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	87
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	88
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	89
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	90

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations,

la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3089

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1035.31
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1025.58
3	Dépenses d'équipement brut / population	123.62
4	Encours de dette / population (2) (3)	266.91
5	DGF / population	143.16
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.42 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105.0123 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12.05 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	26.0256 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0.95 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et du code général des impôts

(4) Pour les syndcats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le

ID : 084-218400471-20260421-2026042150-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 357 362,54	5 587 814,29	644 082,67	A1 874 534,42
Investissement	2 575 185,65	2 158 524,33 (3)	-254 286,03	A2 -670 947,35
Fonctionnement	2 782 176,89	3 429 289,96 (4)	898 368,70	A3 1 545 481,77

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 656 578,08	III + IV 469 234,41	B1	-1 187 343,67	
Investissement	I 1 656 578,08	III 469 234,41	B2	-1 187 343,67	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	-312 809,25	-1 858 291,02	1 545 481,77	
Investissement				
Fonctionnement				

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défruits de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 656 578,08
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	5 946,00
164	Opération d'équipement n° 164	449 042,70
173	Opération d'équipement n° 173	18 034,12
176	Opération d'équipement n° 176	33 607,61
183	Opération d'équipement n° 183	336,00
41	Opération d'équipement n° 41	671 017,08
56	Opération d'équipement n° 56	43 390,57
90	Opération d'équipement n° 90	282 930,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	7 780,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	142 956,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 536,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 469 234,41
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	469 234,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
---	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluri-annuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	60 000,00	7 780,20	110 000,00	110 000,00	117 780,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 178 800,20	1 647 261,88	2 599 270,40	2 599 270,40	4 246 532,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 040 000,00	1 536,00	400 000,00	400 000,00	401 536,00
Total des dépenses d'équipement		4 283 800,20	1 656 578,08	3 114 270,40	3 114 270,40	4 770 848,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	21 279,00	21 279,00	21 279,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 076,56	0,00	128 107,95	128 107,95	128 107,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		125 076,56	0,00	149 386,95	149 386,95	149 386,95
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 408 876,76	1 656 578,08	3 263 657,35	3 263 657,35	4 920 235,43

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		1 377,00	1 377,00	1 377,00
041	Opérations patrimoniales (7)	13 401,17		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 401,17		6 377,00	6 377,00	6 377,00

TOTAL	4 422 277,93	1 656 578,08	3 270 034,35	3 270 034,35	4 926 612,43
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	608 387,57
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 535 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 202 618,26	469 234,41	390 639,00	390 639,00	859 873,41
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 700 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 902 618,26	469 234,41	2 890 639,00	2 890 639,00	3 359 873,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 398,23	0,00	376 387,17	376 387,17	376 387,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 377 722,07	0,00	1 580 697,68	1 580 697,68	1 580 697,68
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	38 364,74	38 364,74	38 364,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 150,00	0,00	86 374,00	86 374,00	86 374,00
Total des recettes financières		1 642 270,30	0,00	2 081 823,59	2 081 823,59	2 081 823,59
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 544 888,56	469 234,41	4 972 462,59	4 972 462,59	5 441 697,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 236 710,27		64 303,00	64 303,00	64 303,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	13 401,17		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 255 111,44		93 303,00	93 303,00	93 303,00

TOTAL	5 800 000,00	469 234,41	5 065 765,59	5 065 765,59	5 535 000,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 535 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	86 926,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	990 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 630 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	243 000,00	0,00	259 300,00	259 300,00	259 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 928 000,00	0,00	3 084 300,00	3 084 300,00	3 084 300,00
66	Charges financières	23 289,73	0,00	18 397,00	18 397,00	18 397,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 958 289,73	0,00	3 111 697,00	3 111 697,00	3 111 697,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 236 710,27		64 303,00	64 303,00	64 303,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 241 710,27		88 303,00	88 303,00	88 303,00

TOTAL	4 200 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 130,00	0,00	145 128,00	145 128,00	145 128,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	425 408,30	0,00	422 157,00	422 157,00	422 157,00
731	Fiscalité locale	1 764 000,00	0,00	1 814 046,00	1 814 046,00	1 814 046,00
74	Dotations et participations (3)	544 533,00	0,00	502 979,00	502 979,00	502 979,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	381 560,00	0,00	288 163,00	288 163,00	288 163,00
Total des recettes de gestion courante		3 286 631,30	0,00	3 192 473,00	3 192 473,00	3 192 473,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	1 150,00	1 150,00	1 150,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 301 631,30	0,00	3 198 623,00	3 198 623,00	3 198 623,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 377,00	1 377,00	1 377,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		1 377,00	1 377,00	1 377,00

TOTAL	3 301 631,30	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	86 926,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	21 279,00	1 377,00	22 656,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 107,95	0,00	128 107,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 003 575,39		4 003 575,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	117 780,20	0,00	117 780,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	242 956,89	5 000,00	247 956,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	401 536,00	0,00	401 536,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 920 235,43	6 377,00	4 926 612,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	608 387,57
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 535 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 050 000,00		1 050 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 700 000,00		1 700 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00		75 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	259 300,00	0,00	259 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	18 397,00	0,00	18 397,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 000,00	24 000,00	28 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		64 303,00	64 303,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 111 697,00	88 303,00	3 200 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	376 387,17	0,00	376 387,17
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	859 873,41	0,00	859 873,41
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 538 364,74	0,00	2 538 364,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 000,00	24 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		64 303,00	64 303,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 374,00		86 374,00
Recettes d'investissement – Total		3 860 999,32	93 303,00	3 954 302,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 580 697,68
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 535 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	145 128,00		145 128,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	422 157,00		422 157,00
731	Fiscalité locale	1 814 046,00		1 814 046,00
74	Dotations et participations (8)	502 979,00		502 979,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	288 163,00	0,00	288 163,00
76	Produits financiers	1 150,00	0,00	1 150,00
77	Produits spécifiques (8)	5 000,00	1 377,00	6 377,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 198 623,00	1 377,00	3 200 000,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 422 277,93	1 656 578,08	0,00	3 270 034,35	3 270 034,35	0,00	3 270 034,35	4 926 612,43
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	7 780,20	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	117 780,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	215 000,00	142 956,89	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	242 956,89
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 040 000,00	1 536,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	401 536,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 963 800,20	1 504 304,99	0,00	2 499 270,40	2 499 270,40	0,00	2 499 270,40	4 003 575,39
Total des dépenses d'équipement	4 283 800,20	1 656 578,08	0,00	3 114 270,40	3 114 270,40	0,00	3 114 270,40	4 770 848,48
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	21 279,00	21 279,00	0,00	21 279,00	21 279,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 076,56	0,00	0,00	128 107,95	128 107,95	0,00	128 107,95	128 107,95
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	125 076,56	0,00	0,00	149 386,95	149 386,95	0,00	149 386,95	149 386,95
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 408 876,76	1 656 578,08	0,00	3 263 657,35	3 263 657,35	0,00	3 263 657,35	4 920 235,43
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	1 377,00	1 377,00	0,00	1 377,00	1 377,00
041 Opérations patrimoniales (7)	13 401,17	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre	13 401,17	0,00	0,00	6 377,00	6 377,00	0,00	6 377,00	6 377,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								608 387,57

Total des dépenses d'investissement cumulées								5 535 000,00
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont voilées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plur-annuelles, mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	4 422 277,93	469 234,41	3 485 067,91	3 485 067,91	3 954 302,32	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 202 618,26	469 234,41	390 639,00	390 639,00	859 873,41	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	2 902 618,26	469 234,41	2 890 639,00	2 890 639,00	3 359 873,41	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 398,23	0,00	376 387,17	376 387,17	376 387,17	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	38 364,74	38 364,74	38 364,74	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	46 150,00	0,00	86 374,00	86 374,00	86 374,00	
Total des recettes financières	264 548,23	0,00	501 125,91	501 125,91	501 125,91	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	3 167 166,49	469 234,41	3 391 764,91	3 391 764,91	3 860 999,32	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 236 710,27		64 303,00	64 303,00	64 303,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	13 401,17		5 000,00	5 000,00	5 000,00	
Total des recettes d'ordre	1 255 111,44		93 303,00	93 303,00	93 303,00	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	

Affectation au compte 1068 (8)		1 580 697,68
---------------------------------------	--	---------------------

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					5 535 000.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	4 422 277,93	1 656 578,08	0,00	3 270 034,35	3 270 034,35	0,00	3 270 034,35	III = I + II 4 926 612,43
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	60 000,00	7 780,20	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	117 780,20
202	30 000,00	4 200,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	54 200,00
203	20 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2051	10 000,00	3 580,20		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	13 580,20
204	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041512	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21	215 000,00	142 956,89	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	242 956,89
2111	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	0,00	1 680,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00
212	150 000,00	78 615,41		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	128 615,41
2131	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	30 000,00	17 109,60		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	47 109,60
2156	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2158	0,00	45 551,88		0,00	0,00	0,00	0,00	45 551,88
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	1 040 000,00	1 536,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	401 536,00
231	1 040 000,00	1 536,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	401 536,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 963 800,20	1 504 304,99	0,00	2 499 270,40	2 499 270,40	0,00	2 499 270,40	4 003 575,39

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement	4 283 800,20	1 656 578,08	0,00	3 114 270,40	3 114 270,40	0,00	3 114 270,40	4 770 848,48
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		21 279,00	21 279,00		21 279,00	21 279,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		21 279,00	21 279,00		21 279,00	21 279,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	125 076,56	0,00		128 107,95	128 107,95		128 107,95	128 107,95
1641 Emprunts en euros	68 774,81	0,00		74 452,00	74 452,00		74 452,00	74 452,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	56 301,75	0,00		53 655,95	53 655,95		53 655,95	53 655,95
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	125 076,56	0,00	0,00	149 386,95	149 386,95	0,00	149 386,95	149 386,95
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 408 876,76	1 656 578,08	0,00	3 263 657,35	3 263 657,35	0,00	3 263 657,35	4 920 235,43
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			1 377,00	1 377,00		1 377,00	1 377,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			1 377,00	1 377,00		1 377,00	1 377,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	0,00			1 377,00	1 377,00		1 377,00	1 377,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	13 401,17			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2111 Terrains nus	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2131 Bâtiments publics	3 401,17			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	13 401,17	I		6 377,00	II	6 377,00	6 377,00	6 377,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a au tant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	ACHAT DE TERRAINS		188 184,22	5 946,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
110	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC		53 658,52	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
130	AMENAGEMENT ATELIERS MUNICIPAUX		13 433,40	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
164	AMENAGEMENT MINES DE BRUOUX		62 569,57	449 042,70	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
173	AMENAGEMENT ECOLES		1 586 314,58	18 034,12	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
176	BATIMENTS PRODUCTIFS DE REVENUS		397 603,73	33 607,61	800 000,00	800 000,00	0,00	800 000,00
180	TENNIS		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
183	AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS		251 052,12	336,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
185	BUDGET PARTICIPATIF		11 901,57	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
186	CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
41	TRAVAUX BATIMENTS COMM.		1 253 979,79	671 017,08	520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00
56	ACQUISIT. MATERIEL/OUTILLAGE/MOBILIER		625 819,25	43 390,57	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
86	TRAVAUX CIMETIERE		29 198,40	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
89	RESTAURATION PATRIMOINE		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
90	TRAVAUX DE VOIRIE		1 324 988,87	282 930,91	284 270,40	284 270,40	0,00	284 270,40
TOTAL			5 798 704,02	1 504 304,99	2 499 270,40	2 499 270,40	0,00	2 499 270,40

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : ACHAT DE TERRAINS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		188 184,22	a 5 946,00	400 000,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	188 184,22	5 946,00	400 000,00	400 000,00
2111	Terrains nus	186 585,23	5 105,00	380 000,00	380 000,00
2112	Terrains de voirie	1 598,99	841,00	20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-405 946,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		53 658,52	a 0,00	20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 658,52	0,00	20 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	53 658,52	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-20 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : AMENAGEMENT ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 433,40	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 433,40	0,00	10 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	13 100,40	0,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	333,00	0,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : AMENAGEMENT MINES DE BRUOUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		62 569,57	a 449 042,70	250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 569,57	449 042,70	250 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	47 723,86	449 042,70	200 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	8 200,80	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	6 644,91	0,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-699 042,70**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 173
LIBELLE : AMENAGEMENT ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 586 314,58	a 18 034,12	50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 586 314,58	18 034,12	50 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 308 119,31	0,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	120 160,57	13 148,32	10 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	74 255,55	0,00	5 000,00	0,00
2183	Matériel informatique	41 017,40	0,00	10 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	22 531,38	0,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 230,37	4 885,80	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		433 373,87	c 0,00	260 010,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	433 373,87	0,00	260 010,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	340 043,87	0,00	180 000,00	0,00
13462	Dotations de soutien à l'invest local	93 330,00	0,00	80 010,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**191 975,88**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 176
LIBELLE : BATIMENTS PRODUCTIFS DE REVENUS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		397 603,73	a 33 607,61	800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	397 603,73	33 607,61	800 000,00	0,00
2132	Bâtiments privés	397 603,73	30 060,00	790 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	3 547,61	10 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-833 607,61**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 180
LIBELLE : TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183
LIBELLE : AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		251 052,12	a	336,00	5 000,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	251 052,12	336,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	251 052,12	336,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	25 000,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**19 664,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : BUDGET PARTICIPATIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 901,57	a	5 000,00	b
			0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 901,57	0,00	5 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	11 901,57	0,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 186
LIBELLE : CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMM.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 253 979,79	a 671 017,08	520 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 253 979,79	671 017,08	520 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 135 262,58	653 605,69	500 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	118 717,21	17 411,39	20 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		102 388,95	c 422 232,79	130 629,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	102 388,95	422 232,79	130 629,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	165 388,33	130 629,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	102 388,95	71 906,69	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	184 937,77	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-638 155,29**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56
LIBELLE : ACQUISIT. MATERIEL/OUTILLAGE/MOBILIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		625 819,25	a 43 390,57	80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	625 819,25	43 390,57	80 000,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	218 357,64	2 688,00	20 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	79 063,27	0,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	161 639,57	0,00	30 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	37 969,26	0,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	128 789,51	40 702,57	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-123 390,57**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 198,40	a 0,00	20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 198,40	0,00	20 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	29 198,40	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-20 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 89
LIBELLE : RESTAURATION PATRIMOINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-40 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 324 988,87	a 282 930,91	284 270,40	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 324 988,87	282 930,91	284 270,40	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 300 099,74	280 737,07	264 270,40	0,00
2152	Installations de voirie	24 889,13	2 193,84	20 000,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 550,00	c 9 550,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 550,00	9 550,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 550,00	9 550,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-557 651,31**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	4 422 277,93	469 234,41	3 485 067,91	0,00	3 954 302,32
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	1 202 618,26	469 234,41	390 639,00	0,00	859 873,41
1321	397 361,00	19 275,00	180 000,00	0,00	199 275,00
1322	231 017,00	190 388,33	130 629,00	0,00	321 017,33
1323	239 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	69 892,49	74 633,31	0,00	0,00	74 633,31
13462	264 947,77	184 937,77	80 010,00	0,00	264 947,77
16	1 700 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
1641	1 700 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 902 618,26	469 234,41	2 890 639,00	0,00	3 359 873,41
10	218 398,23	0,00	376 387,17	0,00	376 387,17
10222	180 000,00	0,00	363 032,00	0,00	363 032,00
10226	38 398,23	0,00	13 355,17	0,00	13 355,17
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	38 364,74	0,00	38 364,74
165	0,00	0,00	38 364,74	0,00	38 364,74
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	46 150,00	0,00	86 374,00	0,00	86 374,00
Total des recettes financières	264 548,23	0,00	501 125,91	0,00	501 125,91
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 167 166,49	469 234,41	3 391 764,91	0,00	3 860 999,32
021	1 236 710,27		64 303,00	0,00	64 303,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
 Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le
 ID : 084-218400471-20260421-2026042150-DE

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	5 000,00	I	24 000,00	0,00	24 000,00
192	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	5 000,00		941,38	0,00	941,38
2805	0,00		17 769,49	0,00	17 769,49
281538	0,00		5 289,13	0,00	5 289,13
041	13 401,17		5 000,00	0,00	5 000,00
203	3 401,17		5 000,00	0,00	5 000,00
2118	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 255 111,44		93 303,00	0,00	93 303,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le

ID : 084-218400471-20260421-2026042150-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
	TOTAL	4 200 000,00	0,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
011	Charges à caractère général (3)	990 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 630 000,00	0,00		1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	243 000,00	0,00	0,00	259 300,00	259 300,00	0,00	259 300,00	259 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 928 000,00	0,00	0,00	3 084 300,00	3 084 300,00	0,00	3 084 300,00	3 084 300,00
66	Charges financières	23 289,73	0,00		18 397,00	18 397,00		18 397,00	18 397,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	30 289,73	0,00	0,00	27 397,00	27 397,00	0,00	27 397,00	27 397,00
	Total des dépenses réelles	2 958 289,73	0,00	0,00	3 111 697,00	3 111 697,00	0,00	3 111 697,00	3 111 697,00
023	Virement à la section d'investissement	1 236 710,27			64 303,00	64 303,00		64 303,00	64 303,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 241 710,27			88 303,00	88 303,00		88 303,00	88 303,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 200 000,00

- (1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 301 631,30	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
013	Atténuations de charges (2)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 130,00	0,00	145 128,00	145 128,00	145 128,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	425 408,30	0,00	422 157,00	422 157,00	422 157,00
731	Fiscalité locale	1 764 000,00	0,00	1 814 046,00	1 814 046,00	1 814 046,00
74	Dotations et participations (2)	544 533,00	0,00	502 979,00	502 979,00	502 979,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	381 560,00	0,00	288 163,00	288 163,00	288 163,00
	Total des recettes de gestion des services	3 286 631,30	0,00	3 192 473,00	3 192 473,00	3 192 473,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	1 150,00	1 150,00	1 150,00
77	Produits spécifiques (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 000,00	0,00	6 150,00	6 150,00	6 150,00
	Total des recettes réelles	3 301 631,30	0,00	3 198 623,00	3 198 623,00	3 198 623,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		1 377,00	1 377,00	1 377,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		1 377,00	1 377,00	1 377,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 200 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 200 000,00	0,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
011	Charges à caractère général (4)	990 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
6042	Achats de prestations de services	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60611	Eau et assainissement	19 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60612	Énergie - Électricité	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
613	Locations	20 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	80 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	120 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	0,00		6 635,00	6 635,00	0,00	6 635,00	6 635,00
625	Déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 500,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	0,00		91 665,00	91 665,00	0,00	91 665,00	91 665,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	39 600,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 630 000,00	0,00		1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6411	Personnel titulaire	919 000,00	0,00		1 001 000,00	1 001 000,00		1 001 000,00	1 001 000,00
6413	Personnel non titulaire	148 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	525 000,00	0,00		570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
6470	Autres charges sociales	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
648	Autres charges de personnel	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	62 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	243 000,00	0,00	0,00	259 300,00	259 300,00	0,00	259 300,00	259 300,00
65188	Autres	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	0,00		87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65316	Frais de représentation du maire	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
653171	Compensations pour formation	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6538	Autres organismes	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6577	Remises gracieuses	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65811	Droits d"utilitat" - informatique nuage	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65818	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6583	Pénalités sur marchés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65888	Autres	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d"élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 928 000,00	0,00	0,00	3 084 300,00	3 084 300,00	0,00	3 084 300,00	3 084 300,00
66	Charges financières	23 289,73	0,00		18 397,00	18 397,00		18 397,00	18 397,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II					
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 789,73	0,00		17 397,00	17 397,00		17 397,00	17 397,00
6688	Autres	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	30 289,73	0,00	0,00	27 397,00	27 397,00		27 397,00	27 397,00
	Total des dépenses réelles	2 958 289,73	0,00	0,00	3 111 697,00	3 111 697,00	0,00	3 111 697,00	3 111 697,00
023	Virement à la section d'investissement	1 236 710,27			64 303,00	64 303,00		64 303,00	64 303,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 241 710,27			88 303,00	88 303,00		88 303,00	88 303,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	3 301 631,30	0,00	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 800,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 130,00	0,00	145 128,00	0,00	145 128,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	18 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	130,00	0,00	128,00	0,00	128,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
7066	Redevances services à caractère social	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	425 408,30	0,00	422 157,00	0,00	422 157,00
73211	Attribution de compensation	272 157,00	0,00	272 157,00	0,00	272 157,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	153 251,30	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
731	Fiscalité locale	1 764 000,00	0,00	1 814 046,00	0,00	1 814 046,00
73111	Impôts directs locaux	1 760 966,00	0,00	1 811 046,00	0,00	1 811 046,00
73118	Autres contributions directes	1 034,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	544 533,00	0,00	502 979,00	0,00	502 979,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	390 000,00	0,00	363 529,00	0,00	363 529,00
741121	DSR des communes	55 000,00	0,00	76 545,00	0,00	76 545,00
741127	DNP des communes	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	4 228,00	0,00	4 228,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	637,00	0,00	330,00	0,00	330,00
7478	Participation Autres organismes	40 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	29 881,00	0,00	25 665,00	0,00	25 665,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	9 682,00	0,00	9 682,00	0,00	9 682,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le
ID : 084-218400471-20260421-20260421-20260421-50-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	381 560,00	0,00	288 163,00	0,00	288 163,00
752	Revenus des immeubles	300 000,00	0,00	287 163,00	0,00	287 163,00
75861	Régies dotées seule autonomie financière	80 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 286 631,30	0,00	3 192 473,00	0,00	3 192 473,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	1 150,00	0,00	1 150,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	9 800,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
7688	Autres	200,00	0,00	150,00	0,00	150,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 301 631,30	0,00	3 198 623,00	0,00	3 198 623,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		1 377,00	0,00	1 377,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		1 377,00	0,00	1 377,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 377,00	0,00	1 377,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'am- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
40275	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/09/2015	2016-03-01	01/12/2016	500 000,00	V		3,600	3,600	EURO	A	P	N	A-1
A291511S	CAISSE D EPARGNE	17/06/2015	2015-08-28	25/12/2015	1 000 000,00	F		2,100	2,100	EURO	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		820 489,46					74 451,20	17 396,44	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		820 489,46					74 451,20	17 396,44	0,00	0,00
40275	N	0,00	A-1	280 759,04	10,00	V		2,300	24 028,10	6 457,46	0,00	0,00
A291511S	N	0,00	A-1	539 730,44	9,75	F		2,100	50 423,10	10 938,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		820 489,48					74 451,20	17 395,44	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé, à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	820 489,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		
	Catégories de biens amortis		
L	ATTRIB DE COMPENS	2	28/09/2022
L	CONCESS ET DROITS SIMILAIRES	5	28/09/2022
L	FRAIS ETUDES ET INSERT NON SUIVIS DE REALIS	5	28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES AUTRES	5	28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES BIENS IMMOB INSTALL INFRASTRUCT	15	28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES BIENS MOB MAT OU ETUDES	5	28/09/2022

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	4 000,00		10 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	4 000,00		10 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	4 000,00		10 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	4 000,00		10 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montants constitués au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	4 000,00		10 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	5 785 781,86	2 362 516,60	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 785 781,86	2 362 516,60										50 178,59	59 076,88	
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	253 375,00	103 408,62	30,00	A	F	1,760	F	1,760	1,760	A-1	EURO	1 819,99	2 646,23	
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	344 465,00	140 310,12	30,00	A	F	1,700	F	1,700	1,700	A-1	EURO	2 385,27	3 624,11	
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 322,00	114 429,16	40,00	A	F	1,760	F	1,760	1,760	A-1	EURO	2 013,95	1 995,04	
GRAND DELTA HABITAT	2023	C	E	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	794 516,00	391 746,09	39,00	A	F	2,800	F	2,800	2,800	A-1	EURO	10 968,89	5 666,24	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X	Autres	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	110 605,00	41 538,55	26,00	A	F	2,050	F	2,050	2,050	A-1	EURO	905,63	1 225,45	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	31 072,00	13 377,66	36,00	A	F	2,850		F	2,850	A-1	EURO	405,58	217,85	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	P	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	24 369,00	10 100,82	36,00	A	F	2,050		F	2,050	A-1	EURO	207,07	177,87	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	P	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	38 511,00	14 463,10	26,00	A	V	2,050		V	2,050	A-1	EURO	296,49	407,14	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	141 029,00	55 107,07	26,00	A	F	2,850		F	2,850	A-1	EURO	1 570,55	1 459,08	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	396 585,00	155 278,25	26,00	A	F	2,850		F	2,850	A-1	EURO	4 425,43	4 111,31	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	56 196,00	24 194,45	36,00	A	F	2,850		F	2,850	A-1	EURO	689,54	393,99	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2003	C	S	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	229 007,39	49 877,04	12,00	A	V	3,450		V	3,450	A-1	EURO	1 700,00	3 425,54	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2003	P	S	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	49 638,47	16 393,71	27,00	A	F	3,450		F	3,450	A-1	EURO	596,74	398,15	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	864 517,00	341 380,26	29,00	A	F	0,800		F	0,800	A-1	EURO	2 731,04	10 505,78	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	109 257,00	45 911,05	39,00	A	F	0,800		F	0,800	A-1	EURO	367,29	1 007,76	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	760 515,00	309 726,02	29,00	A	F	1,600		F	1,600	A-1	EURO	4 855,62	8 477,04	
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 114,00	41 596,81	39,00	A	F	1,600		F	1,600	A-1	EURO	665,55	776,44	
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	611 757,00	244 008,66	29,00	A	F	1,600		F	1,600	A-1	EURO	10 535,58	6 676,39	

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 551,00	117 627,99	39,00	A	F	1,600	F	1,600	1,600	A-1	EURO	1 862,05	2 195,62	
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	233 215,00	89 471,59	29,00	A	F	0,800	F	0,800	0,800	A-1	EURO	7 15,77	2 753,44	
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	A	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 165,00	42 569,58	39,00	A	F	0,800	F	0,800	0,800	A-1	EURO	340,56	934,41	
TOTAL GENERAL					5 785 781,86	2 362 516,60										50 178,59	59 076,88	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	109 255,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	91 847,64
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	201 103,12
Recettes réelles de fonctionnement	3 198 623,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	6,29

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					75 692,00
65748	184		ACMB	Association	2 000,00
65748	7185		AMICALE CCFF GARGAS	Association	700,00
65748	186		DON DU SANG GARGAS	Association	650,00
65748	7186		AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	2 500,00
65748	7187		AMICALE MEDAILLES MILITAIRES	Association	150,00
65748	7188		AMICALE PHILATELIQUE DE GARGAS	Association	300,00
65748	7189		ACVG	Association	150,00
65748	7190		APATH	Association	600,00
65748	7191		ASSOC DES DONNEURS DE VOIX	Association	750,00
65748	7192		ASSOC NAT SOUS OFF RES ARMEE DE L AIR	Association	150,00
65748	7193		BRIDGE CLUB DE GARGAS	Association	400,00
65748	7195		COMITE D ENTENTE ASSO PATRIOTIQUE	Association	150,00
65748	7196		FESTIVAL DANSE SOUS LES ETOILES	Association	2 000,00
65748	7197		DIABETE EN LUBERON	Association	300,00
65748	7199		OCCE 84 COOP SCOL LES SOURCES	Autre personne de droit public	5 446,00
65748	7200		GARGAS EN FETE	Association	20 000,00
65748	7201		GARGAS LECTURE LOISIRS	Association	1 500,00
65748	7202		GARGAS PHOTO CLUB	Association	350,00
65748	7203		GYM VITALITE ADULTE GARGAS	Association	300,00
65748	7204		HEBERG ACCUEIL EN PAYS D APT	Association	600,00
65748	7205		JUDO CLUB DE GARGAS	Association	900,00
65748	7206		LES AMIS DE PERROTET	Association	500,00
65748	7207		LES LUTINS DE L AVENT	Association	900,00
65748	7208		LES OCRIERS DU PAYS D APT	Association	4 000,00
65748	7210		SOIREES D ETE EN LUBERON	Association	3 000,00
65748	7211		LES TRICOTS DU COEUR	Association	700,00
65748	7213		SOCIETE DE CHASSE LA DIANE	Association	1 100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	7215		LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	150,00
65748	7216		TENNIS CLUB DES OCRES	Association	2 500,00
65748	7218		LES VEILLES DE GARGAS	Association	11 000,00
65748			OCCE 84 COOP SCOL LES OCRES	Autre personne de droit public	6 146,00
65748			LES RESTOS DU COEUR	Association	1 750,00
65748			LA DAME NOIRE	Association	400,00
65748			LE VILLAGE DU CYCLO CROSS	Association	1 500,00
65748			MYOU LES CHATS	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2026	GARGAS PHOTO CLUB	Association	800,00
65748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2026	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	350,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	4,00	9,00	7,32	0,49	7,81
Adjoint administratif territorial	C	1,00	2,00	3,00	1,91	0,49	2,40
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	2,00	3,00	2,41	0,00	2,41
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	5,00	22,00	19,68	1,69	21,37
Adjoint technique territorial	C	7,00	3,00	10,00	7,86	1,69	9,55
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	4,00	1,00	5,00	4,96	0,00	4,96
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	1,00	5,00	4,86	0,00	4,86
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	2,00	4,00	3,81	0,00	3,81
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	2,00	2,00	4,00	3,81	0,00	3,81

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	332-8-5°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POIMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP).

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-9-9° : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-9-10 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée avec un régime de retraite qui permet d'acquiescer à l'article L. 3312-10 de la loi n° 83-633 du 26 juillet 1983 relative à la réforme de la durée des services publics de six ans au moins.

332-12 : Contrat à durée indéterminée sans concours, parcours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

332-13 : Contrat à durée indéterminée sans concours, parcours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1, 343-3 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/09/2003 - SAINT DENIS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	60 034,79
01/09/2003 - SAINT DENIS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	25 362,19
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	53 150,36
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	21 186,72
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	14 248,99
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	18 557,50
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	77 199,65
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	217 529,90
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	38 317,78
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAI	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	381 136,81
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAI FONCIER	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 259,65
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLUS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	384 591,66
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLUS FONCIER	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 571,88
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	302 989,38
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS FONCIER	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 147,00
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLAI	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	99 891,32

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLAI FONCIER	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 383,33
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS TRAVAUX	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 166,52
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS COMPLEMENT	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 896,10
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS FONCIER	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	158 345,73
12/12/2023 - EMPRUNT CDC PLAI 02 LOG RESIDENCE LA COLOMBE CONTRAT 5539110	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	637 800,91
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON		CONTRIBUTION	10 425,00
SYNDICAT MIXTE DE DEF ET VALORISATION FORESTIERE		CONTRIBUTION	1 575,00
SYNDICAT D ENERGIE VAUCLUSIEN			0,00
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D APT LUBERON		TPU + FISCALITE ADDITIONNELLE OU SANS FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-608 387,57	-608 387,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 187 343,67	-1 187 343,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 795 731,24	-1 795 731,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 580 697,68	1 580 697,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 795 731,24	-1 795 731,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-215 033,56	-215 033,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	75 829,00	75 829,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	551 064,17	551 064,17
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	475 235,17	475 235,17

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		75 829,00	75 829,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		74 452,00	74 452,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	74 452,00	74 452,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 377,00	1 377,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 377,00	1 377,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		551 064,17	III
551 064,17			551 064,17
Ressources propres externes de l'année (a)		376 387,17	376 387,17
10222	FCTVA	363 032,00	363 032,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	13 355,17	13 355,17
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		174 677,00	174 677,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	941,38	941,38
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	17 769,49	17 769,49
281538	<i>Autres réseaux</i>	5 289,13	5 289,13
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 374,00	86 374,00
021	Virement de la section de fonctionnement	64 303,00	64 303,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 676 000,00	2,90	35,14 0	0,00	1 643 146,00	2,90
TFPNB	82 400,00	-11,77	45,74 0	0,00	37 690,00	-11,77
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	922 700,00	-4,16	11,95 0	11,58	110 263,00	6,93
TOTAL	0,00	0,00			1 791 099,00	2,78

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 16/04/2026

Présenté par LE MAIRE (1),

A GARGAS, le 21/04/2026

Délibéré par l'assemblée DELIBERANTE(2), réunie en session ORDINAIRE

A GARGAS, le 21/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante DELIBERANTE (2),(3).

ARMAND Vanessa , Adjointe au Maire	
AUBERT Sandrine , conseillère municipale	
AUBERT Serge , Adjoint au Maire	
BACHET Béatrice , conseillère municipale	
BOUISSON Quentin , conseiller municipal	
BOURGUE Armonie , conseillère municipale	
BOUXOM Pascal , conseiller municipal	
DAUMAS Jérôme , Maire	
ESCHENBRENNER Justine , conseillère municipale	
ESPANA Valérie , Adjointe au Maire	
GARCIA Laurent , Adjoint au Maire	
LAPROVIDENCE Rachel , conseillère municipale	
LAURENT Marie-José , Adjointe au Maire	
LOUIS Manon , conseillère municipale	
MANUELIAN Odette , conseillère municipale	
MARTIN Pierre , conseiller municipal	
PLICH Laurence , conseillère municipale	
QUAGHEBEUR , conseillère municipale	
QUESADA Alain , conseiller municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SIAUD Patrick , Adjoint au Maire	
TAMISIER Alexandre , conseiller municipal	
VALETTI Dorian , conseiller municipal	
VIGNE-ULMIER Bruno , conseiller municipal	

Certifié exécutoire par LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

